

Drüssens DEM. TRANS.

Brig Chant m. 04. C. 4 DA. CAAB M. 631
 + à l' H. d. Hoogstaede le 17.8.18 (ead) 2595
 à Hoogstaede le 21.8.18 ^{cin 4} ¹⁸ bombe 1019 (adm)
 J. B. 10 134. (Y'I) (liok em^e Hoogstaede)

AD

E/25170

Mdr. 19. 88492 du 6/12/20 - dem ead (E6)

E.C 30816 du 18-12-20 à Mdu pas ead.

E.C 30816 du 18-12-20 à Hoogstaede dem. ead.

Hoogstaede le 4/1/21; em. ead (cc)

E.C 878 du 22-1-21 au Gm ET/4^e DA copie et ps
 Visa ead.

Gm ET/4^e DA 14979 du 25-1-21, ea d. en retour non visé (cc)

Gm ET/4^e DA du 7/2/21; ea d. en retour visé (Ee)

E.C 4394 du 28-2-21 à Mdu ead.

Mdr. 19. 16. 21. Trans. p. y. donne la suite demandée requête p. laquelle
 M^{me} Eudoreie Willemis 8^{me} du mil. Drüssens, fait savoir quelle
 s'oppose à la restitution, à ses beaux parents, du corps de son mari défunt

Mdr. Ep^{le} Westens, V^o Guicrens A^{le} J^{le}, Feldstrat 4-6 à Montargis 70

S.E. 10367. 10.11.11. Au Com^e du V.I. la ve^e du soldat Driessens dont l'exh. doit avoir lieu le 17. L'esp^{er}ance a^u que le corps soit remis à ses parents. Veuillez suspendre l'exh.

Le Com^e du V.I. 14.11.11. envoi dossier exhumation en retour,

S.E. 10364. 7.1.11. à M. Driessens rue du Louoy 14. Gilly.
Exh. suspendu provisoirement, la veuve désirant qu'il continue à reposer à Hoogstaede. La veuve seule, à la droit de déterminer lieu de sépulture. Veuillez vous mettre d'accord avec M. de Bellefleur.

C. G. 4. D. A. n^o 2574 du 22.7.11 envoi
liste laquelle renseigné ce mil^{it}aire comme t. le 12.8.18

S.I. le 15/23. env. G.R.

ix. Vestulckenn
(R)